



2^{ème} FORMATION « PASSEURS » DU PARTAGE DES EAUX

Session 2023

Ce cycle de formation de 6 jours est ouvert à toutes les personnes souhaitant développer ou conforter des prestations touristiques ou de médiation sur le parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX en tant que « PASSEURS » (sur candidature motivée et en fonction du nombre de places disponibles)

Contexte

Les « PASSEURS » DU PARTAGE DES EAUX » sont des professionnels, fins connaisseurs de la Montagne ardéchoise formés par le Parc des Monts d'Ardèche aux secrets du parcours artistique et des œuvres du PARTAGE DES EAUX.

Partenaires privilégiés du Parc, ils peuvent intervenir auprès de groupes (scolaires, extra-scolaires...) et du grand public pour présenter les œuvres du PARTAGE DES EAUX, de manière indépendante ou à la demande du Parc. Le Parc propose chaque année autour du PARTAGE DES EAUX une programmation événementielle grand public ainsi qu'une offre pédagogique conçue pour différents publics (scolaires, extra scolaires, publics en situation de handicap ou d'insertion sociale...) pour lesquelles il sollicite en priorité les « PASSEURS » qui se mobilisent sur les propositions de façon consensuelle en fonction des spécificités et disponibilités de chacun.

Une première formation a eu lieu en 2017 pour créer le groupe initial des « PASSEURS » qui regroupe aujourd'hui une dizaine de Guides du parcours encore actifs. Une nouvelle session de formation est proposée en 2023.

La formation 2023

Dans le cadre d'un programme de coopération LEADER porté par le Parc avec le Géoparc de Haute-Provence et le Musée Gassendi (ville de Digne-les-Bains), une nouvelle formation « PASSEURS » en Ardèche et « L'art en chemin » en Haute-Provence est proposée à l'automne-hiver 2023.

Elle est conduite en parallèle sur les deux territoires, avec des modules communs et des modules spécifiques, et des moments de croisement et d'échanges d'expériences entre les participants des deux formations, mais aussi avec les actuels « PASSEURS ».

Cette formation s'adresse aux indépendants ou salariés de structures porteurs d'une proposition touristique ou de médiation ou désireux de développer une offre originale sur ces sujets autour du PARTAGE DES EAUX.

En fonction du nombre de candidats à cette formation, le Parc s'autorise le fait d'accepter les candidatures au regard de l'adéquation de leurs motivations et objectifs avec les objectifs de cette formation pour le Parc.

Engagements et calendrier

La formation est gratuite sur inscription nominale.

Présence obligatoire aux 6 journées de formation pour obtenir le titre de « *PASSEUR* » DU PARTAGE DES EAUX et rejoindre le réseau coordonné par le Parc des Monts d'Ardèche.

Possibilité de ne participer qu'à certaines journées de formation pour les « *PASSEURS* » actuels ou les personnes qui ne souhaitent pas prétendre au titre de « *PASSEUR* ».

Formateurs : MeT Culture-Tourisme-Patrimoine (Hervé Passamar et David Moinard, directeur artistique du PARTAGE DES EAUX)

Mardi 19 – Mercredi 20 & Jeudi 21 septembre 2023

Sur sites le long de la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée : découverte sur deux jours du parcours artistique (1er jour sur la partie sud – œuvres, Mires, mobilier et GPS artistique ; 2^e jour sur la partie nord : sud – œuvres, Mires, mobilier et GPS artistique)

Présentation à la Maison du Parc (Jaujac) du réseau de « l'art en chemin » sur le Géoparc Haute-Provence (perspectives, forces et faiblesses ; étude des conditions de transférabilité, apport de bonnes pratiques...)

Lundi 6 & Mardi 7 novembre 2023

Présentation à la Maison du Parc (Jaujac) : Histoire de l'art / Histoire de l'art contemporain / Histoire de l'art dans la nature (1 jour) & Présentation des notions et enjeux complémentaires de tourisme, de culture et d'économie (1 jour)

Mardi 12 décembre 2023

Journée bilan et croisement des bonnes pratiques. Cette journée intègrera un échange en visio entre les acteurs des deux territoires

Retour des candidatures : lundi 4 septembre 2023 au plus tard
Annnonce des candidatures retenues : vendredi 8 septembre 2023

Une formation soutenue financièrement par :



dans le cadre du projet de coopération LEADER « Mise en tourisme de l'art dans la nature » entre le GAL Ardèche³ le GAL Dignois (Provence Alpes Agglomération, Office de tourisme Provence Alpes et Ville de Dignes-Bains).